



MAIRIE
de
PÉRIGNAT-SUR-ALLIER

AVIS
COMMUNE DE PÉRIGNAT-SUR-ALLIER
ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ LES TERRASSES DE L'ALLIER
APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES DE CESSION DE TERRAINS ET DU
CAHIER DES PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES, URBAINES, PAYSAGÈRES ET
ENVIRONNEMENTALES DE LA ZAC

Par délibération du 10 juillet 2025 et par arrêté du 29 juillet 2025, le Conseil municipal et le Maire de Pérignat-sur-Allier a approuvé le Cahier des Charges de Cession de Terrains de la ZAC Les Terrasses de l'Allier ainsi que ses annexes, notamment le Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales.

La délibération et l'arrêté, ainsi que la présente mention, seront affichées pendant un mois en mairie de Pérignat-sur-Allier. Les dispositions du Cahier des Charges de Cession de Terrains et ses annexes ainsi approuvés sont opposables aux demandes d'autorisation d'urbanisme à l'expiration du délai d'affichage d'un mois.

Le dossier comprenant le Cahier des Charges de Cession de Terrains et ses annexes sera consultable de manière complète, libre et gratuite sur le site internet de la Commune de Pérignat-sur-Allier ainsi qu'au service urbanisme de la Mairie aux horaires d'ouverture habituels.